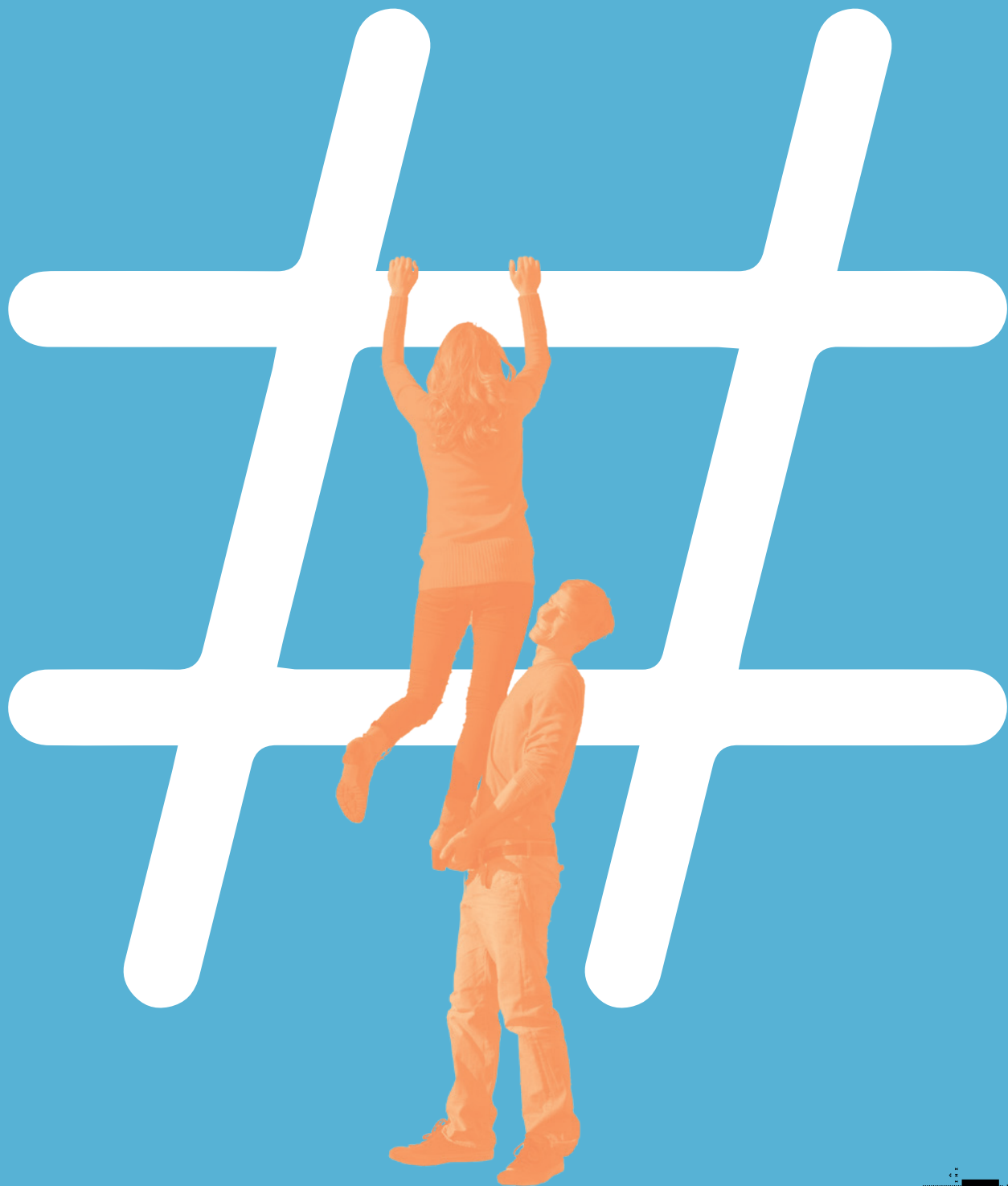


Politique numérique

L'essentiel en bref

connectons_demain



Genève,
ville numérique

www.geneve.ch/numerique

À propos

La transition numérique est une dynamique de changement sociétal profond (social, culturel, économique), amenée par l'utilisation innovante des technologies et d'internet qui, bien plus qu'une finalité, sont des moyens très puissants qui ont des impacts à tous les plans : personne individuelle, groupe ou organisation, administration, entreprise, société en général.

Cette évolution qui peut difficilement être freinée en tant que telle comporte bien évidemment de réelles opportunités qu'il convient de saisir, mais aussi des risques qu'il s'agit d'accompagner au mieux.



Répondre aux attentes de la population et aux défis de notre temps

Nouvelle politique publique pour la Ville de Genève, le numérique est pensé pour répondre aux attentes de la population et aux défis de notre temps. Elle repose sur des services publics efficaces qui peuvent satisfaire les besoins et savent s'adapter aux évolutions de la société.

Mais le numérique nécessite également un regard critique et un engagement public car, s'il est porteur de progrès, il recèle également d'importants enjeux de société : inégalités numériques, protection des données personnelles et ouverture des données publiques, défis écologiques, éthiques et de santé.

En plaçant l'humain au centre de sa politique numérique, la Ville de Genève souhaite bénéficier des réels avantages qu'offre le numérique et pouvoir accompagner au mieux les risques qu'il comporte.

Elle saisit cette opportunité pour transformer son administration et ses prestations dans un cadre éthique, transparent, sûr et durable tel que défini dans la Charte des valeurs du numérique des villes genevoises.

**Le numérique
doit être un facteur
de progrès
pour tous et toutes**



Cadre de référence

La politique numérique de la Ville de Genève s'inscrit dans le cadre plus large de la Stratégie Suisse Numérique (2024), la Stratégie Administration Numérique Suisse 2024-2027, la Politique en matière d'administration en ligne, la Politique numérique définie par la République et canton de Genève et la Stratégie en matière de libre accès aux données publiques de l'administration genevoise.

Elle pose un cadre de référence aux nombreuses initiatives internes et externes de l'administration concernant le domaine numérique et ses impacts sur la société.

Elle englobe la transformation numérique de l'administration municipale, énoncée dans le Plan directeur de la transformation numérique de l'administration.

Elle sert de boussole aux départements de la Ville de Genève et notamment à la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) pour la législature 2020-2025.

La mission

La Ville de Genève conduit de manière cohérente et concertée l'action publique en faveur d'un numérique responsable, inclusif et innovant au service de la population au quotidien.

Elle **transforme** les activités de l'ensemble de l'administration pour réduire l'impact énergétique et environnemental de ses outils, infrastructures et données numériques et améliorer leur accessibilité et leur partage.

Elle **renforce** la confiance dans la cyber-administration avec un traitement des données responsable, sécurisé et transparent et produit et met à disposition des données ouvertes et intelligentes au bénéfice de la collectivité.

Elle **contribue** aux réflexions et aux échanges autour des enjeux de la gouvernance numérique à l'échelle internationale.

Elle **stimule** le partage des savoirs et de l'information et suscite l'interaction et la participation citoyenne par des outils et supports numériques fiables, simples et adaptés.

Elle **soutient** les initiatives locales dans le domaine de l'innovation et de la création numériques.

Elle **favorise** de manière transversale le développement des compétences et de l'autonomie numérique, et encourage l'usage d'un numérique responsable, éthique et écologique pour tous et toutes grâce aux activités de son administration et de ses nombreux partenaires.



Historique

2017

Octobre

Suisse: Signature par la Suisse, l'AELE et l'UE de la Déclaration de Tallinn relative à la cyberadministration avec la volonté de poursuivre la transformation numérique de l'administration et d'encadrer le changement de culture que ce processus implique

2018

Mars

Canton de Genève: Consultation publique participative de 110'000 Genevois et Genevoises pour nourrir les grandes orientations de la politique numérique de la République et canton de Genève

Juin

Canton de Genève: Adoption du rapport «une politique numérique pour Genève» par le Conseil d'Etat

Septembre

Suisse: Adoption de la Stratégie Suisse numérique et son plan d'action par le Conseil fédéral

2019

Mai

Ville de Genève: Définition d'une politique municipale numérique par le groupe interdépartemental «e-genève» et dossier d'information «Genève, ville numérique» sur le site de la Ville de Genève

Juin

Ville de Genève: Signature de la Charte du numérique des villes genevoises organisée dans le cadre de la Mairie de Sami Kanaan, en partenariat avec l'Union des Villes Genevoises

2020

Juin

Ville de Genève: Nouvelle législature et ancrage de la politique numérique au sein du Département de la culture et de la transition numérique

Juillet

Suisse: Adoption de la Stratégie de la Cyberadministration 2020-2023 par le Conseil fédéral pour la Confédération, les cantons et les communes (organisation Cyberadministration suisse)

Septembre

Suisse: Mise à jour et adoption de la nouvelle Stratégie «Suisse numérique» par le Conseil fédéral

Décembre

Canton de Genève: Publication du référentiel de compétences et de culture numérique à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement secondaire II par le département de l'instruction publique (DIP).



2021

Janvier

Ville de Genève: Inscription dans le Programme de législation du Conseil administratif de la nouvelle Politique numérique (PolNum)

Mai

Ville de Genève: Adoption du Plan directeur de la transformation numérique de l'administration par le Conseil administratif

Novembre

Ville de Genève: Table ronde « Tissons un réseau de proximité »

2022

Septembre à décembre

Ville de Genève: Ateliers collaboratifs avec les partenaires du Réseau Inclusion Numérique

Ville de Genève: Adhésion à l'Institut du Numérique Responsable (INR) Suisse

2023

Janvier

Ville de Genève: Signature de la Charte du Numérique Responsable

Juin

Canton de Genève: Adoption de la loi constitutionnelle Protection dans l'espace numérique

Juillet

Ville de Genève: Adoption de la Stratégie locale d'inclusion numérique de la Ville

Août

Ville de Genève: Adoption de la politique des données de la Ville

Septembre

Suisse: Nouvelle loi sur la protection des données (nLPD)

Décembre

Ville de Genève: Nouveau thème sur la Politique publique du numérique sur le site de la Ville de Genève

2024

Avril

Ville de Genève: Adoption des guidelines fédérales en matière d'intelligence artificielle

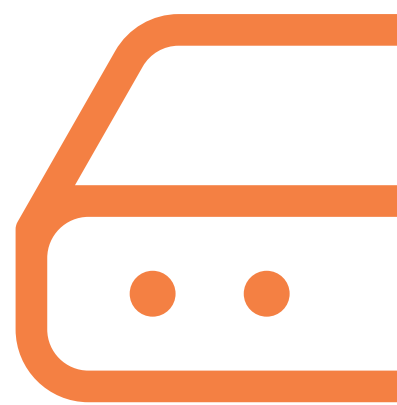
Mai

Ville de Genève: Lancement du groupe d'expérimentation IA

Novembre

Canton de Genève: Publication des lignes directrices en matière d'intelligence artificielle (IA) à l'Etat de Genève

Suisse: Lancement de l'Alliance pour l'Inclusion Numérique en Suisse (ADIS)

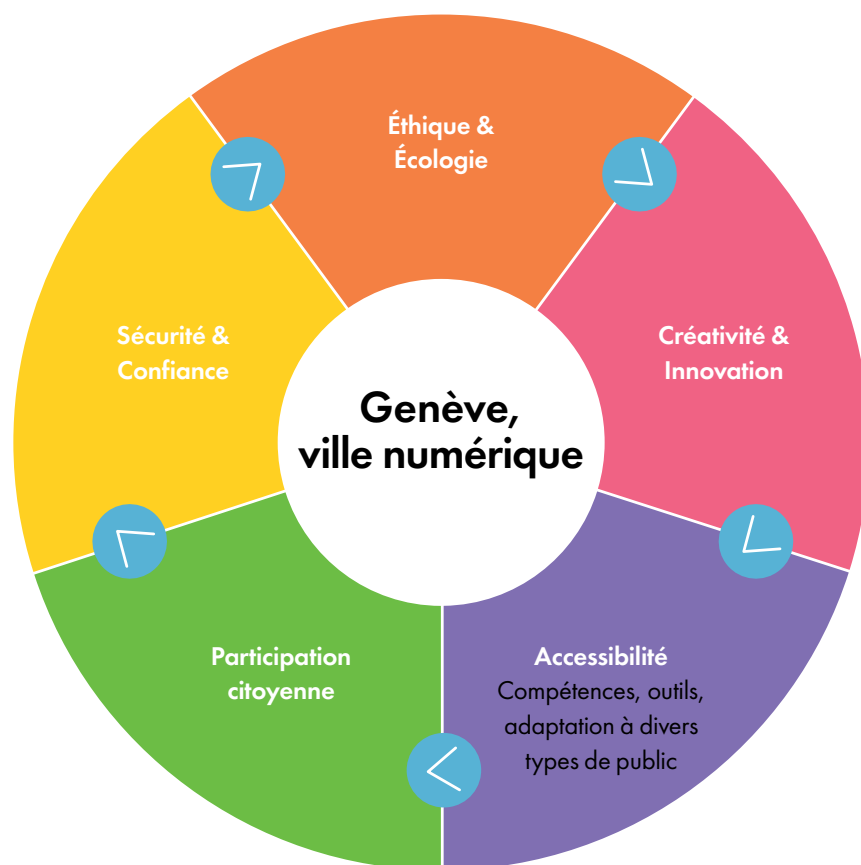


Une démarche intégrée

Ethique et écologie, Créativité et innovation, Accessibilité, Participation citoyenne, Sécurité et confiance

Le mode d'action

- 1 Interdisciplinarité et métiers centrés sur les usagères et usagers
- 2 Agilité – ajustements constants avec le terrain, actions par opportunité
- 3 Expérimentation et apprentissage continu (à partir des succès et des erreurs) – design thinking* et co-création
- 4 Actions pilotes (succès rapide) qui peuvent être répliquées à plus grande échelle



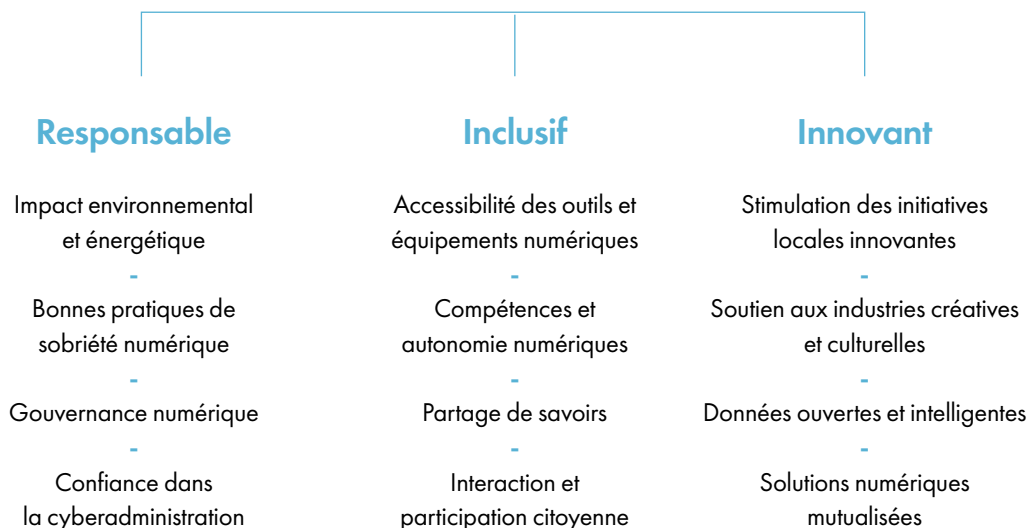
1 Design thinking : Méthode créative et itérative de résolution de problèmes pour générer des solutions innovantes, dans le cadre de petits groupes de travail multidisciplinaires, qui créent avec les utilisateurs et utilisatrices (co-création), sont centrés sur les besoins humains et se basent sur des données et moins sur des opinions. https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9marche_design

Les 3 valeurs de la politique numérique

Parce qu'il facilite mais complexifie aussi le quotidien, le numérique doit être un facteur de progrès pour tous et toutes. La Ville de Genève accompagne les mutations de la société et favorise l'usage d'un numérique responsable, inclusif et innovant au service de la population.

La municipalité s'engage à répondre aux besoins de la population et aux défis de notre temps en menant une politique numérique affirmée plaçant l'humain au centre. Elle articule ses actions et ses engagements autour de trois valeurs traduites en trois axes stratégiques.

Par ailleurs, la Ville de Genève transforme les activités de l'ensemble de l'administration pour réduire l'impact énergétique et environnemental de ses outils, infrastructures et données numériques et améliorer leur accessibilité et leur partage. Elle renforce la confiance dans la cyber-administration avec un traitement des données responsable, sécurisé et transparent.



1

Numérique responsable

Pour faire grandir notre confiance dans les technologies du numérique

Objectifs

- Réduire l'impact énergétique et environnemental des outils, infrastructures et données numériques de l'administration
- Favoriser les bonnes pratiques dans l'administration pour un usage durable et sobre du numérique
- Renforcer la confiance dans la cyberadministration par un traitement des données responsable, sécurisé et transparent
- Contribuer au développement de la Genève internationale comme un espace d'accueil, de réflexions et d'échanges autour des enjeux de la gouvernance numérique à l'échelle mondiale

Numérique responsable

Entre l'inexorable évolution des technologies numériques, son engagement à préserver l'environnement et les enjeux sociétaux, la Ville est consciente qu'elle doit trouver un point d'équilibre et sensibiliser la population à l'usage d'un numérique responsable, écologique et éthique.

C'est pourquoi, la Ville de Genève s'engage dans des initiatives de sensibilisation pour encourager la population à adopter des bonnes pratiques en ligne. Elle promeut et applique ces mêmes valeurs au sein de son administration. Elle informe les habitant-e-s des dangers potentiels de l'utilisation d'Internet et les encourage à utiliser les outils numériques de manière responsable.

Par ailleurs, elle renforce la confiance de la population dans la cyberadministration pour un traitement des données responsable, sécurisé et transparent. La loi fédérale sur la protection des données, entrée en vigueur en 2023, et la révision des règlements cantonaux en la matière, donne un cadre clair et sûr.

La municipalité contribue également au développement de la Genève internationale comme un espace d'accueil, de réflexions et d'échanges autour des enjeux de la gouvernance numérique à l'échelle mondiale.

Exemples de réalisations

Politique des données de la Ville de Genève :

En janvier 2024, la Ville de Genève a dévoilé sa politique des données municipales fondée sur cinq principes : protection, sobriété, ouverture, mutualisation, et innovation. Ces principes prolongent les documents-cadres cantonaux et fédéraux.

Labélisation Numérique responsable :

En 2024, la Ville de Genève a entrepris la démarche de labellisation européenne pour le Numérique Responsable, visant le niveau 2, le plus exigeant. Ce label englobe des pratiques destinées à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des TIC de manière progressive et durable. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'adhésion de la Ville de Genève à l'Institut for Sustainable IT et à la signature de la charte du Numérique Responsable en 2022.

Journée D-tox Numérique :

Depuis 2021, la Ville de Genève participe au World Digital Cleanup Day en organisant la journée D-Tox Numérique. Cet événement vise à promouvoir au sein de l'administration, mais aussi auprès de la population, des actions en faveur d'un numérique plus responsable, notamment au travers de la réduction du volume des données numériques non nécessaires. En 2024, plus de vingt partenaires institutionnels et privés ont rejoint cette initiative pour sensibiliser sur les bonnes pratiques numériques responsables.

Améliorer la cybersécurité des associations :

En février 2024, la Ville de Genève soutient l'action du CyberPeace Institute en faveur des organisations non gouvernementales de la Genève Internationale et des associations locales œuvrant pour les droits humains. Ces entités, souvent ciblées par les cybercriminels, bénéficient de ressources gratuites en cybersécurité et de l'expertise de bénévoles grâce à ce partenariat. L'objectif est de renforcer leur capacité à se protéger contre les cybermenaces et à sécuriser leurs opérations.



2

Numérique inclusif

Pour davantage de compétences et d'autonomie numérique de chacun et chacune

Objectifs

- Améliorer l'accessibilité des outils et équipements numériques pour tous et toutes
- Développer les compétences et l'autonomie numériques, par la formation et l'accompagnement, pour une meilleure appropriation des usages et outils numériques, quel que soit l'âge, le sexe / orientation sexuelle, le milieu socio-culturel / socio-économique ou les limitations physiques, sensorielles ou psychiques
- Renforcer le partage des savoirs par la numérisation du patrimoine
- Faciliter et encourager l'interaction et la participation citoyenne par des outils numériques adaptés

Numérique inclusif

Soucieuse de ne laisser personne de côté et de ne pas créer de nouvelles inégalités issues de l'évolution numérique, la Ville de Genève facilite l'accès de sa population, aux technologies numériques nécessaires, tout en étant consciente des enjeux éthiques et sociétaux liés à leur utilisation.

La fracture numérique (ou les inégalités numériques) comprend trois niveaux: le manque d'accès aux moyens techniques, le manque de compétences pour utiliser les outils, et un usage diversifié de ces derniers (parfois plus à des fins récréatives que pour des buts professionnels et administratifs).

C'est pourquoi, avec ses partenaires sur le terrain, la Ville de Genève soutient et accompagne des initiatives où les habitant-e-s, quels que soient leur situation financière ou leur niveau d'éducation, peuvent apprendre les bases de l'informatique, accéder à Internet et être aidé dans les démarches administratives en ligne.

Elle promeut également plus largement une véritable culture critique et pédagogique du numérique, afin que tout le monde puisse en comprendre les pratiques comme les enjeux. En matière d'inclusion, la numérisation du patrimoine est une nécessité, car elle permet de partager les connaissances. Grâce au numérique, les institutions genevoises peuvent montrer, en tout temps, une plus grande partie de leurs collections et les présenter autrement que dans le cadre de leurs expositions. Quant aux archives de la Ville de Genève, leur mise à disposition en ligne permet l'accès à des documents à la fois usuels et historiques.

Exemples de réalisations

Stratégie locale d'inclusion numérique:

En novembre 2021, la Ville de Genève a réuni les acteurs locaux œuvrant contre la fracture numérique lors d'une table ronde intitulée « Tissons un réseau de proximité ». Suite au succès de cet événement, la Ville a mandaté la Haute École du Travail Social de Fribourg pour l'accompagner dans l'élaboration d'une stratégie locale d'inclusion numérique. Quatre ateliers collaboratifs ont été organisés avec les associations locales impliquées dans cette lutte, aboutissant à la production d'un rapport proposant une esquisse de stratégie d'inclusion numérique pour Genève. Sur la base des recommandations de ce rapport, la Ville de Genève a adopté sa stratégie locale d'inclusion numérique en juillet 2023.

Soutien aux associations:

Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion numérique locale, la Ville de Genève a réalisé deux appels à projet en 2023 et 2024. Une enveloppe totale de 125 000 CHF a été octroyée à neuf projets d'inclusion numérique portés par des associations genevoises.

Réseau de proximité:

Initié par la Ville de Genève en 2022, le Réseau Inclusion Numérique rassemble des associations et institutions qui œuvrent contre les inégalités liées au numérique. Que ce soit pour un accompagnement pour des démarches en ligne ou une formation au numérique, les partenaires du réseau savent répondre aux besoins de tous et toutes. >



2

Politique d'accessibilité IT :

La Ville de Genève, en partenariat avec le World Economic Forum et le Global Initiative for Inclusive Information and Communication Technologies (G3ict) souhaite promouvoir les droits des personnes en situation de handicap dans l'ère numérique. L'objectif principal de ce partenariat est d'élaborer une politique d'accessibilité IT pour la Ville de Genève, incluant des projets de coopération, des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation pour renforcer l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC).

« Trouver de l'aide » :

Sur le site internet de la Ville de Genève, une page spéciale regroupe les institutions et associations qui forment, aident, accueillent et offrent des espaces pédagogiques, d'expériences et de réflexion sur le numérique.

Partager les savoirs :

La Ville de Genève est propriétaire et dépositaire d'un patrimoine culturel unique qu'elle valorise à travers le numérique. Ses musées et bibliothèques numérisent leurs collections et développent des outils digitaux pour accompagner et enrichir les visites.

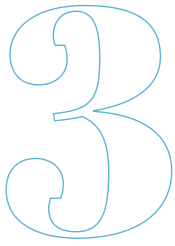
Les Permanences numériques :

En novembre 2024, la Ville de Genève, en partenariat avec OSEO Genève, lance un projet pilote de permanences afin d'accompagner les Genevois-e-s dans leur usage du numérique au quotidien. Deux espaces d'échange et de conseils - situés en rive gauche et rive droite - permettent à la population de poser ses questions et d'être accompagnée pour mieux appréhender les outils digitaux et démarches en ligne. Une mesure qui s'inscrit dans la Stratégie local d'inclusion numérique de la Ville.

Mon entreprise digitale :

En décembre 2024, la Ville lance un dispositif de bourse d'aide aux frais de formation des propriétaires de commerces de proximité et des artisan-e-s afin de les soutenir dans leur acquisition de nouvelles compétences dans le domaine du numérique.





Numérique innovant

Pour imaginer des projets numériques engageants

Objectifs

- Stimuler les initiatives locales dans le domaine de l'innovation numérique
- Investir dans des outils technologiques utiles et intelligents développés localement
- Privilégier l'utilisation et le partage de données ouvertes et intelligentes pour le bénéfice de la collectivité
- Soutenir et valoriser le dynamisme numérique de création et de diffusion des industries créatives et culturelles
- Renforcer les collaborations entre collectivités publiques et parapubliques genevoises pour déployer des solutions numériques mutualisées

Numérique innovant

La Ville promeut les valeurs créatives et innovantes du numérique, car elle désire contribuer à construire un avenir numérique durable et positif. Grâce à des actions concrètes, elle sensibilise le grand public aux avantages de l'utilisation créative du numérique, en mettant en avant les applications positives de la technologie.

Elle soutient la recherche et le développement pour l'innovation numérique en renforçant sa collaboration entre les collectivités publiques et parapubliques locales pour déployer des solutions numériques mutualisées.

La Ville met en place l'ouverture de ses données publiques (« open data ») et en valorise l'usage de manière à stimuler les initiatives nouvelles et créatives et encourager la collaboration à des fins de partage technologique.

Cette volonté s'inscrit dans une réflexion plus vaste sur le rôle de la politique culturelle pour soutenir l'émergence de projets dans le domaine de la création numérique, en partenariat avec les institutions d'enseignement, des partenaires publics et privés et les institutions culturelles.

Exemples de réalisations

Plateformes open data :

Pour stimuler les initiatives et pour favoriser la création et l'innovation citoyenne, la Ville s'engage à mettre à disposition les données municipales en open data et à les valoriser sur des plateformes ad hoc comme le système d'information du territoire à Genève (SITG) ou encore la plateforme opendata. swiss au niveau fédéral.

Efficiences énergétiques :

Dans une perspective d'économie d'énergie, la Ville de Genève utilise les données afin d'optimiser la gestion du chauffage d'une trentaine de bâtiments. A prestations similaires, on estime les économies de chauffage entre 10% et 15% par rapport aux régulateurs classiques.

Gestion des fontaines genevoises :

En janvier 2024, une application est déployée pour faciliter la gestion des fontaines de la Ville de Genève. Cette application permet aux fontainiers et fontainières de numériser leurs rapports d'intervention et de rendre certaines informations accessibles au public. Les données incluent la disponibilité des fontaines, leur potabilité et le taux de chlore. Cette initiative vise à améliorer la gestion des fontaines et à informer les citoyens sur leur état de fonctionnement et la qualité de l'eau.

« Genève 1850 » :

Ce projet immersif et éducatif, réalisé à partir de données 3D issues de la numérisation du « Relief Magnin », aujourd'hui proposé au public dans le centre de divertissement Dreamscape, est une coproduction de la Ville de Genève avec Artanim et le MAH. >



3

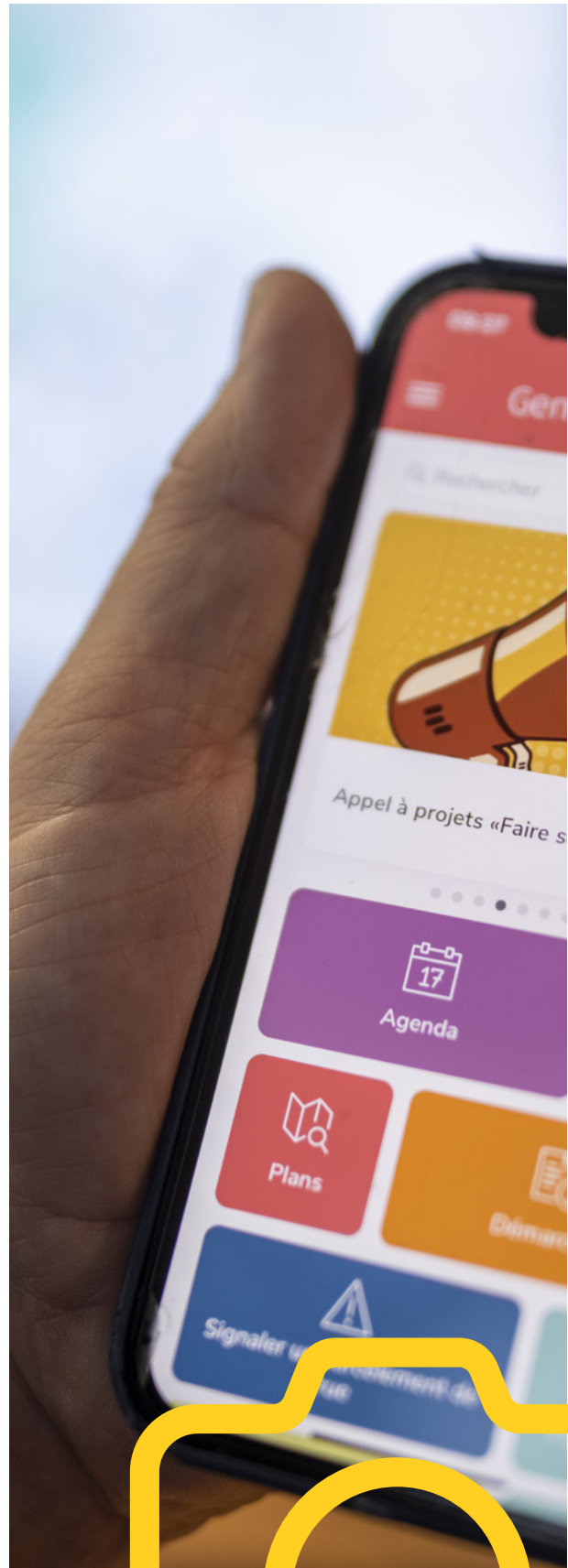
Soutien à la création numérique:

En 2024, dans le cadre de la nouvelle loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, le canton et la Ville de Genève ont mis en place un nouveau dispositif conjoint de soutien, destiné à la création numérique, doté, pour une première phase pilote, d'un montant global de CHF 500'000.-. Pour cette première phase, 10 projets ont été retenus.

La Ville de Genève encourage la création numérique en offrant un soutien financier, logistique et des plateformes de diffusion pour les projets numériques locaux. Des appels à projets réguliers permettent aux créateurs de bénéficier de ressources et d'accompagnement. Cette initiative vise à stimuler l'innovation et la créativité dans le domaine numérique au sein de la ville.

Intelligence artificielle:

Consciente de l'impact majeur du développement rapide de l'intelligence artificielle à tous les niveaux de la société, la Ville de Genève a d'abord adopté, en avril 2024, les directives fédérales concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'administration publique. Elle a ensuite constitué un groupe d'expérimentation pour comprendre et intégrer ces nouvelles technologies. Ce groupe a pour mission de formuler des recommandations au Conseil administratif afin de définir un cadre d'utilisation adapté aux spécificités de l'administration municipale. Plusieurs projets pilotes ont également été lancés pour améliorer les prestations municipales ou en créer de nouvelles grâce à l'intelligence artificielle.



Trouver de l'aide en matière de numérique à Genève

La Ville de Genève propose différents dispositifs pour accompagner tous les publics dans son usage du numérique. Quel que soit le besoin et/ou les questions, il est possible de trouver une réponse ou un accompagnement adapté.

Les bibliothèques municipales

Bibliothèque de la Cité

Place des Trois-Perdrix 5, 1204 Genève | Téléphone : 022 418 32 00

L'Espace Le 4è, situé dans la Bibliothèque de la Cité, propose de se familiariser avec les outils et pratiques numériques. Chaque semaine, un programme gratuit de rencontres, ateliers et de rendez-vous réguliers est proposé à un public de tous âges et de tous niveaux.

Bibliothèque de la Servette

Rue Veyrassat 9, (entrée rue de la Servette 87), 1202 Genève | Téléphone : 022 418 37 82

Bibliothèque des Minoteries

Rue des Minoteries 5, 1205 Genève | Téléphone : 022 418 37 40

Les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève proposent des accompagnements gratuits :

- *Empruntez un-e bibliothécaire !* au cours d'une session de 40 minutes. Un service est disponible sur rendez-vous dans les bibliothèques municipales de la Cité, de la Servette et des Minoteries.

Informations et inscriptions ou par téléphone :

www.institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/agenda/vos-rendez-vous-de-lannee/empruntez-un-e-bibliothecaire/

- *Orthodidacte* est une plateforme d'apprentissage pour la grammaire, la conjugaison et l'orthographe française
- La plateforme Toutapprendre avec de nombreux cours à suivre sous forme de capsules vidéo : www.numeriquebm.ch/articles/se-former-en-ligne-avec-les-bibliotheques-municipales

Accompagnement des seniors

La Ville de Genève propose aux seniors un service d'accompagnement informatique accessible, grâce à des cours et ateliers pour apprivoiser Internet et les nouvelles technologies.

www.geneve.ch/fr/public/seniors/profiter-temps-libre/cours-ateliers/cours-sensibilisation-nouvelles-technologies

Cité Seniors

Rue de Lausanne 62, 1202 Genève | Téléphone : 0800 18 19 20

Le Réseau Inclusion Numérique de la Ville de Genève

Initié par la Ville de Genève, le Réseau Inclusion Numérique rassemble des associations et institutions qui œuvrent contre les inégalités liées au numérique. Que vous cherchiez de l'accompagnement pour vos démarches en ligne ou à vous former au numérique, les partenaires du réseau sauront répondre à votre besoin.

www.geneve.ch/fr/themes/numerique/numerique-inclusif/reseau-inclusion-numerique



Impressum

Conception et rédaction

Direction du Département de la culture
et de la transition numérique (DCTN)

Direction artistique

Miind

Impression

Ville de Genève

Imprimé à 100 exemplaires Janvier 2025

Contact

Département de la culture et de la transition numérique

Direction

Route de Malagnou 19

1208 Genève

022 418 65 00



geneve.ch/numerique